

COMMUNE DE RIOUX
SÉANCE DU 13 JUIN 2024

Le 13 juin 2024 à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Rioux se sont réunis dans la salle de la mairie sur convocation du 4 Juin 2024 sous la présidence de Monsieur Philippe SOULISSE.

Présents : MM. Philippe SOULISSE, Jean-Michel MEGRAUD, Benoit BRIDIER, Nicolas CHAUDET, François TURPIN, Stéphane BOUILLON, Daniel FAURE, Jean Joel BODIN. Mmes Sylvie VIGNAUD, Claude LOISEAU, Nathalie DUCHIRON, Nadège GERBIER.

Absent : MM. Sylvain GOUGEON

Absents excusés : Gaelle LUCAZEAU, Francis BODIN

Pouvoir : Mme Gaelle LUCAZEAU donne pouvoir à Mme Sylvie VIGNAUD.

Secrétaire de séance : Mme Nadège GERBIER

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent le procès-verbal de la réunion du 30 mai 2024.

Sous la présidence de Monsieur Philippe SOULISSE, la séance est ouverte à 20 heures 30.

DELIBERATIONS

1. Objet de la délibération n°2024130601

MODIFICATION DES STATUTS DU SDEER (MAITRISE DE LA DEMANDE EN ENERGIE)

Monsieur le maire rappelle que les statuts du Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural de la Charente-Maritime (SDEER) ont été définis par l'arrêté préfectoral no 17-2022-03-31-00001 du 31 mars 2022, date de leur dernière modification (la création du SDEER datant de 1949).

Lors de sa réunion du 8 avril 2024, le Comité syndical du SDEER a délibéré pour faire modifier les statuts du SDEER, dans le but que les groupements et établissements des communes membres du SDEER puissent bénéficier du service d'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Monsieur le maire donne lecture de la délibération du SDEER et de cette modification qui consiste à amender les statuts du SDEER comme suit :

- A l'article 2, après le deuxième alinéa du paragraphe consacré aux « Activités accessoires », il est proposé de modifier l'alinéa suivant :

« Sur demande des collectivités membres, de leurs groupements et de leurs établissements, le Syndicat peut accompagner leurs interventions et investissements dans le domaine de la maîtrise de la demande en énergie et plus particulièrement dans le domaine de la performance énergétique de l'éclairage public, des bâtiments et des équipements publics, de l'achat d'énergies et du suivi et de l'optimisation des consommations énergétiques. »

Le Conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable au projet de modification des statuts du Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural de la Charente-Maritime, tel qu'il a été voté par son Comité syndical le 8 avril 2024.

2. Objet de la délibération n°2024130602

PROGRAMMES VOIRIES 2024

Dans la continuité des travaux de réfection de la voirie, Monsieur le Maire présente les devis des voies pour lesquelles des travaux sont à prévoir en 2024 :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **DÉCIDE à l'unanimité des membres présents**

➤ **De valider les devis :**

- Rue de la Chadenne Vcc1-Création d'un cheminement piéton sécurisé avec bordures finition béton désactivé et reprofilage de la voie en enrobé à chaud d'un montant de 67 503,50 € HT.
- Rue du Chatelard Vcc 38, réfection de la voie en enrobé sur 340m dérasement de l'accotement coté champ d'un montant de 17 157,50 € HT.

INFORMATIONS :

❖ **REGLEMENT INTERIEUR**

Elaboration en cours d'un règlement intérieur propre à la Mairie de Rioux concernant le fonctionnement, les postes des agents et la réglementation.

❖ **EXUTOIRE D'EAU PLUVIALE**

Les travaux continuent, la mise en place des casiers est terminée et l'entreprise commencera l'intervention sur la route en semaine 25.

❖ **BATIMENTS COMMERCIAUX**

Les entreprises ont commencé l'intérieur avec la mise en place des cloisons. Les travaux devront être finis pour les vacances du boucher la première semaine d'octobre pour qu'il puisse effectuer son déménagement et prévoir une ouverture du commerce dès son retour de vacances.

❖ **VOIRIES**

Nous allons demander une participation financière au titre de la voirie communale accidentogène pour les travaux qui seront effectués en 2024.

❖ **COURSE CYCLISTE**

Une course cycliste féminine aura lieu le 27/07/24 avec un passage dans notre commune direction Rétaud vers route de Saintes et Tesson. Des signaleurs seront mis en place à différents carrefours.

❖ **PRESENCE DES ELUS POUR LES ELECTIONS**

DIMANCHE 30 JUIN

8H00 - 11H00	<i>Philippe</i>	<i>Jean-Michel</i>	<i>Jean-Joël</i>		
11H00-15H00	<i>Philippe</i>	<i>Nathalie</i>	<i>Sylvie</i>		
15H00-18H00	<i>François</i>	<i>Daniel</i>	<i>Claude</i>	<i>Philippe</i>	

DIMANCHE 7 JUILLET

8H00 - 11H00	<i>Philippe</i>	<i>Sylvie</i>	<i>Nadège</i>	<i>Gaëlle</i>	
11H00-15H00	<i>Nicolas</i>	<i>Francis</i>	<i>Philippe</i>		
15H00-18H00	<i>François</i>	<i>Jean-Michel</i>	<i>Jean-Joël</i>	<i>Philippe</i>	<i>Claude</i>

QUESTIONS DIVERSES :

- ❖ **RUE DES BALAIS :** Poteau et trous sur la voirie, nous sommes dans l'attente du responsable réseau Aquitaine Mr Mélier.

Fin de la séance 21h45

Philippe SOULISSE	Jean-Michel MEGRAUD	Sylvie VIGNAUD
François TURPIN	Nicolas CHAUDET	Benoît BRIDIER
Daniel FAURE	Stéphane BOUILLON	Claude LOISEAU
Nathalie DUCHIRON	Jean-Joël BODIN	Nadège GERBIER